



-Bassin de Montauban-Caussade-

Yolande BELDA

Direction Académique

12 avenue Charles de Gaulle

82017-MONTAUBAN Cedex

Accueil sur rendez-vous 06.11.08.78.96

☎ 05 61 17 77 62 (ligne directe)

Fax : 05 61 17 76 88 (préciser destinataire)

yolande.belda@ac-toulouse.fr

✉

Anne-Lise MAESTRE-PLANQUES

Lycée Professionnel A.Bourdelle

3 Bvd.Edouard Herriot

82017-MONTAUBAN Cedex

☎ 06.11.08.79.09

Fax : 05 63 92 63 47 (préciser destinataire)

mlds.montauban@ac-toulouse.fr

✉

-Bassin de Castelsarrasin-Moissac-

Carine DOWLING

Lycée Professionnel Jean de Prades

Route de Toulouse BP 80

82103 CASTELSARRASIN

☎ 06.11.08.78.91

carine.dowling@ac-toulouse.fr



MLDS

TARN ET GARONNE

MISSION DE

LUTTE CONTRE LE

DÉCROCHAGE

SCOLAIRE

Public :

Elèves **de 16 ans et plus**, sans solution, sortants de collèges et lycées, d'un CFA et en rupture de parcours ou en situation de décrochage scolaire et/ou en difficultés scolaires. Sans qualification.

Ce public est repéré par les établissements scolaires, les CIO, la MLDS, la Mission Locale et l'ensemble des partenaires sociaux du Tarn et Garonne.

Objectifs :

Réinscrire des jeunes, en risque ou en rupture scolaire, dans un parcours de formation réfléchi/validé, choisi et adapté, les menant à une qualification en les rendant acteurs de celui-ci, soit par le retour en formation initiale en lycée professionnel ou en LEGT, soit vers d'autres formes de parcours tel que l'apprentissage ou le programme de formation organisé par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées.

Réseau FOQUALE :

Animé par des proviseurs, le réseau des établissements de l'éducation nationale collabore à cette nouvelle chance, par la rescolarisation éventuelle de jeunes ou par la participation à la **construction d'une partie d'un nouveau parcours**. C'est le rôle défini dans le cadre de la mise en place du comité de réseau FOQUALE.

Pour ce faire, les chefs d'établissement ont plusieurs possibilités :

- **Utilisation des places vacantes** de leur établissement,
- **Mettre en place des stages** afin que les jeunes de la MLDS utilisent le **plateau technique des Lycées Professionnels**.
- Permettre à des jeunes **une immersion** dans des filières de formation afin de se faire une idée.
- **Montage d'un projet MLDS avec des membres de leur établissement** en fonction des besoins repérés.
- **Préparer autrement un diplôme** non acquis auparavant.



Les actions MLDS :

Elles ont pour mission de remobiliser les jeunes dans une **dynamique de formation par un accompagnement individualisé**.

Plus généralement, **remobiliser** les jeunes et les **accompagner de manière globale** en :

- les rendant **acteur de leur parcours**, en proposant des actions, de valorisation, de **restauration de l'image de soi** permettant au jeune de se sentir mieux et de **restaurer le lien avec le milieu scolaire**.

C'est-à-dire permettre aux jeunes de :

➤ **Consolider ou acquérir et valider des compétences** par les démarches, les stages et les modules.

➤ **Acquérir ou compléter les prés-requis** nécessaires à une entrée en formation qualifiante.

➤ **Elaborer un projet personnel et professionnel** et rechercher de manière active un parcours de formation en lien avec une réalité économique.

➤ **Développer une autonomie dans les démarches personnelles** et professionnelles par exemple par la découverte du tissu institutionnel, économique et social local.

➤ **Prévenir tout frein à une reprise de formation**.

➤ **Renouer le dialogue** avec la famille ou responsable et **solliciter leur participation** au projet.

➤ Revoir et améliorer sa façon de **communiquer**.

➤ **S'enrichir culturellement**.

Formation :

Stages et modules.

- Les stages en entreprises tout au long du parcours restent obligatoires.
- Des **séquences de formation** sous forme de **modules** sont mises en places selon les besoins identifiés.
- Il ne s'agit **pas de « cours » traditionnels**, mais de séquences pédagogiques adaptées aux besoins de ce public.
- Des rencontres avec des entrepreneurs et des partenaires sont planifiées.
- Chaque jeune est suivi par une coordonnatrice MLDS.

*** Entrées et sorties permanentes sur les actions.**

Chaque jeune ne participe pas forcément à l'ensemble des modules.

L'intégration sur les modules se fait **au regard des besoins identifiés** et des difficultés du jeune, la date d'intégration sur l'action, l'avancée du projet personnel et les demandes formulées.

Le module permet un **regroupement** qui reste essentiel dans la mesure où le jeune se retrouve dans un contexte de groupe et doit gérer son comportement dans la perspective d'un maintien en formation initiale.

Réussir son année de Remobilisation : c'est mettre toutes les chances de son côté pour obtenir l'orientation choisie à la suite d'un investissement personnel.